

# **FORMATIONS 2022-2023**

## **ANNEXE 1 – LES PARCOURS DE FORMATION**

**LOT-ET-GARONNE**

## Principes de formation 2022-2023

Vous disposez cette année des 18 heures d'animations pédagogiques ainsi que des 6 heures de journée de la rectrice. Ces 6 heures peuvent être dédiées soit à un accompagnement de projet départemental ou de circonscription, soit à un module supplémentaire de formation.

Ces 24 heures se déroulent en dehors du temps scolaire.

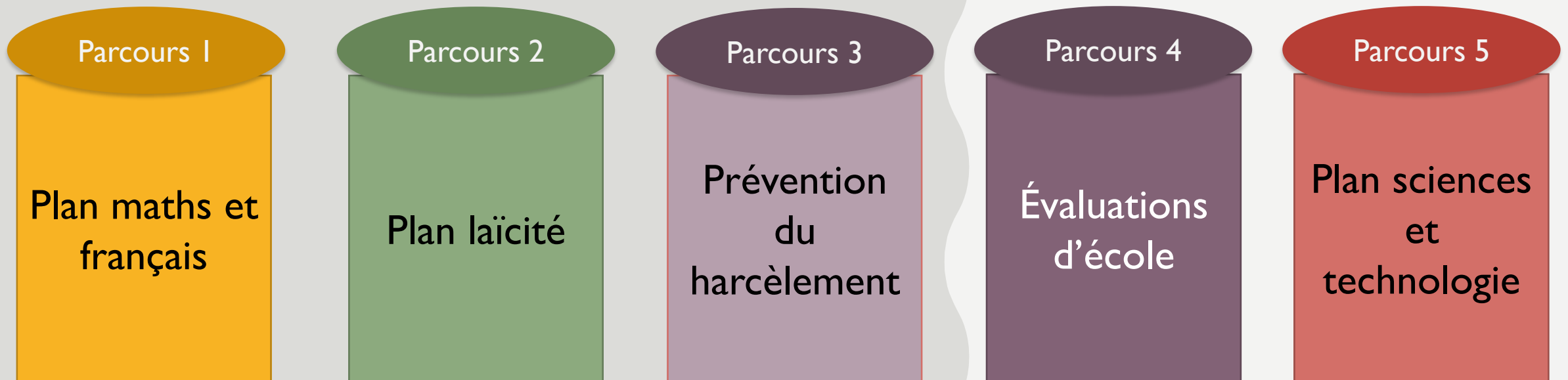
Tous les modules sont organisés sur une durée de 6h, en présentiel, distanciel ou hybride.

Par ailleurs, des stages de formation, à candidature individuelle, sont organisés sur le temps scolaire.

# Les parcours

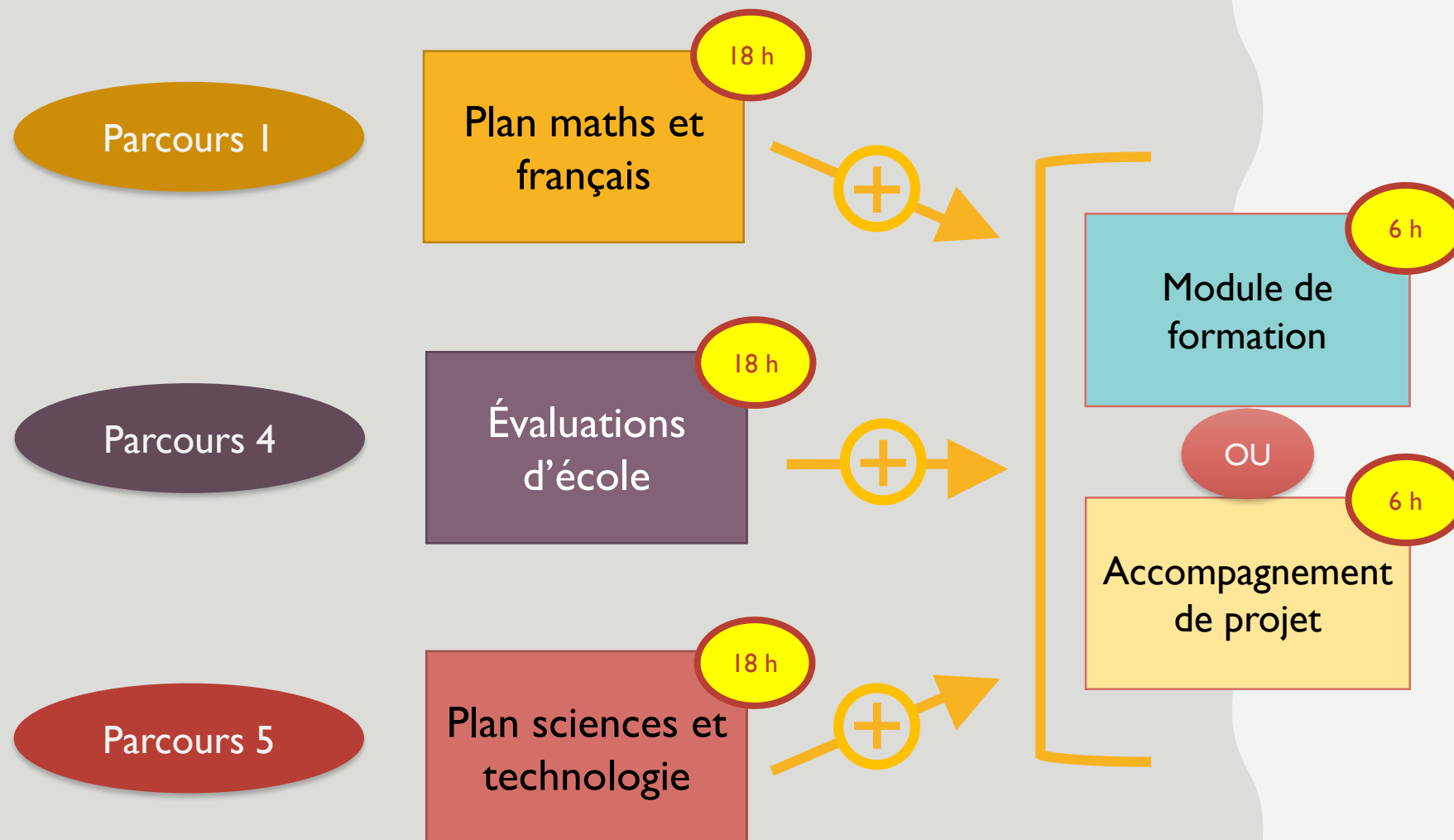
Chaque enseignant est inscrit par sa circonscription à un des cinq parcours de formation.

Chaque parcours a une durée de 24 heures : une partie dédiée au thème du parcours, une partie au libre choix de l'enseignant.



## Les parcours

Le nombre de modules au libre choix de l'enseignant dépend de la durée de la partie dédiée au thème du parcours :



Soit 24 heures  
au total

# Les parcours

Parcours 2

Plan laïcité 12 h



Module de formation 6 h



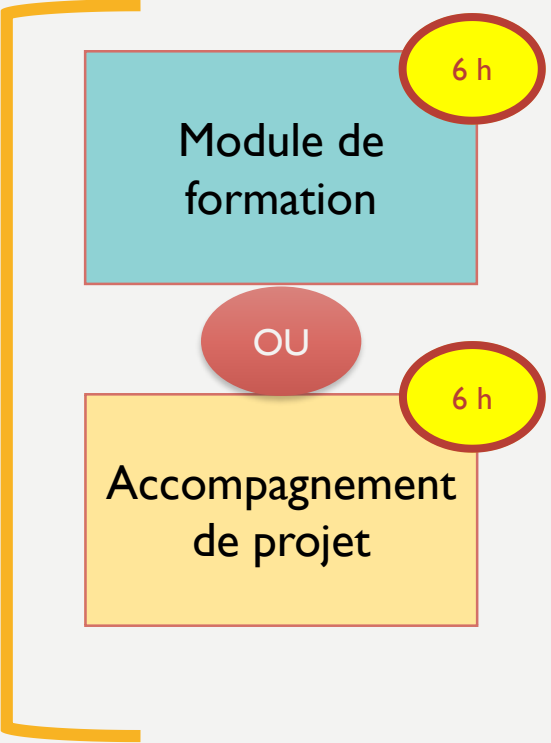
Parcours 3

Prévention du harcèlement 6 h



Module de formation 6 h

Module de formation 6 h



Soit 24 heures au total

À noter :

- Le module « Cinéma et apprentissages » est ouvert à tous les enseignants qui souhaitent utiliser le cinéma en contexte pédagogique comme vecteur des apprentissages avec leurs élèves.  
Ce module est indépendant du dispositif « École et cinéma » proposé par la Ligue de l'Enseignement.
- Dans le même esprit, les modules « Faire entrer sa classe en danse » et « PEAC Théâtre », proposés par l'OCCE, sont distincts de l'inscription aux actions proposées par l'association (Bals en Liance, Théa).
- La préparation à l'Endurensemble sera abordée dans le module « Préparation aux rencontres sportives » pour les enseignants qui y participent.

## **Les stages sur le temps scolaire**

En dehors des parcours, des stages sont proposés au choix sur le temps scolaire. Ces stages ont un nombre de places limité et font l'objet d'une candidature, qui se fait en même temps que l'inscription aux modules des parcours ; les enseignants retenus en seront informés par le biais du Courrier des écoles. Le nombre de candidature n'est pas limité pour ces stages.

## **Les formations sur les vacances**

Des formations rémunérées seront proposées sur le temps des vacances scolaires ; le nombre de places sera limité. La candidature pour ces stages se fera séparément des inscriptions aux animations ; les propositions seront communiquées par le biais du Courrier des écoles (thème, contenu, modalités, candidatures).

## Choisir ses modules de parcours

Pour vous inscrire, assurez-vous :

- d'avoir à disposition vos codes de connexion à votre espace Arena ;
- de connaître **le parcours auquel vous êtes inscrit** ;
- de savoir si éventuellement vous êtes **public désigné** sur ces heures de formation, ce qui impactera le nombre de modules au choix.

informations transmises  
par votre circonscription

Vous n'avez pas à vous inscrire pour la partie thématique de votre parcours ; la circonscription s'en est chargée pour vous.

Vous devez vous inscrire pour le nombre exact de modules défini précédemment.

Ne pas choisir davantage de modules qu'indiqué ; si une des formations choisies ne pouvait exceptionnellement pas avoir lieu, vous serez contacté pour un autre choix. Il n'est possible de s'inscrire qu'à un seul accompagnement de projet.



## Choisir ses modules de parcours

Exemples :

- Je suis inscrit dans le parcours Évaluation d'école : je choisis un module de formation ou un accompagnement de projet.

Parcours 4 :  
Évaluations  
d'école

Je choisis :

SAVOIR NAGER

- Je suis dans le parcours Prévention du harcèlement : je choisis deux modules de formation et un accompagnement de projet, ou bien je choisis trois modules de formation.

Parcours 3 :  
Prévention du  
harcèlement

Je choisis :

SCIENCES ET  
CLIMAT



PROJET EN  
ANGLAIS



RENCONTRER  
UN AUTEUR

Les directeurs d'école bénéficient automatiquement d'un module de 6h, correspondant aux différents temps de réunion gérés par la circonscription (aucune inscription n'est nécessaire).

Ce module est à décompter du nombre de modules au choix.

Plusieurs modules sont ouverts en inscription libre (formations départementales) :

- Climat scolaire et responsabilités pédagogiques (pour les directeurs n'ayant pas bénéficié de la formation des directeurs en poste en 2021-2022) ;
- Protection de l'enfance : rôle de l'école ;
- Direction d'école et mutualisation des pratiques avec le référent directeur.

L'inscription à ces modules se fait en fonction du nombre de modules au choix restant disponibles.

Pour les enseignants à temps partiel, la formation se répartit comme suit :

- enseignants à 50% : 12 heures de formation sur les 24 heures ;
- enseignants à 75% ou 80% : 18 heures de formation sur les 24 heures.

La partie thématique du parcours est prioritaire : plans mathématiques ou français, laïcité, prévention du harcèlement, évaluation d'école ou plan sciences.

L'inscription à un ou plusieurs modules au choix se fera en fonction du volume de temps restant.

## Choisir ses formations

Les formations concernées par la campagne d'inscription sont listées dans le document « Annexe 2 – Choisir ses formations 22-23 ».

Afin de les distinguer, elles ont un libellé qui débute par un code :

Module de formation → 47-HT18

Accompagnement de projet → 47-HTJR

Formations sur le temps scolaire → 47-TSR

Lors du choix d'un module, bien vérifier que celui-ci correspond à votre profil : secteur géographique ou cycle. Attention : Agen 1 et Agen 3 ont des modules communs.

DPT	→ DÉPARTEMENT
AG1	→ AGEN 1
AG1&3	→ AGEN 1 ET 3
AG3	→ AGEN 3
MDE	→ MARMANDE
NRC	→ NÉRAC
STL	→ STE LIVRADE
VSL	→ VILLENEUVE

# Choisir ses formations

Afin de choisir votre ou vos formations, BIEN prendre connaissance des informations du tableau « Annexe 2 – Choisir ses formations 22-23 ».

Secteur :  
département ou circonscription

Public spécifique

Identifiant du module

Cycle(s) concerné(s)

Identifiant du dispositif

Libellé de la formation

Objectif(s)

Contenus

DPT	1	2	3	Enseignants en occitan participant aux Maïadas	22D0470090	11305	<b>47-HTJR-OCCITAN MAÏADAS</b>	Construire un parcours culturel en lien avec le thématique du projet Maïadas.	Construire un parcours au sein des classes de cycle 3; harmoniser les contenus, élaborer des temps de rencontre et de partage des expériences menées.
AG3		2	3		22D0470086	11319	<b>47-HT18-ANGLAIS C2&amp;3 AGEN3</b>	La mise en oeuvre de l'enseignement de l'anglais en lien avec un projet.	La mise en oeuvre des séquences d'anglais en lien avec un projet proposé par l'équipe LV 47. Présentation du projet et des ressources.

Noter les identifiants (dispositif et module) des formations auxquelles vous souhaitez vous inscrire avant de vous rendre sur l'application GAIA.